

Armes, politique, USA... un expatrié Français installé dans l'Utah répond à vos questions (vidéo)

écrit par Jules Ferry | 7 juillet 2021



Au-delà des aspects techniques, la vidéo aborde le rapport de l'homme à son arme et pose la question du **droit naturel à se défendre, protégé par le deuxième amendement** :

Le deuxième amendement de la Constitution des États-Unis d'Amérique, reconnaît la possibilité pour le peuple américain de constituer une milice (« bien organisée ») pour contribuer « à la sécurité d'un État libre », et il garantit en conséquence à tout citoyen américain le droit de détenir des armes.

10'23 "Ici, on traite les gens comme des adultes. C'est à dire qu'il n'y a pas de recours systématique à l'état-nounou"

14'44 : « Je suis un homme, donc je suis armé ».

Un regard sans concession sur l'Amérique, avec les « états normaux » (comme l'Utah) et les « états dégénérés ».

22'44 : On relèvera l'hommage aux mormons qui ont bâti une ville en 50 ans à la force de leur bras.

Autre vidéo marquante d'un Français installé à l'étranger, en Russie cette fois et dans un tout autre registre.

L'énergie d'Arnaud Jacquart est communicative.

En Russie, rencontre avec **Arnaud Jacquart, un entrepreneur et sportif aux multiples casquettes**, passé de la restauration aux véhicules électriques (reportage RT France).